

— justifier de cinq ans de résidence sur le territoire.

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés soit :

— au service du personnel et de la fonction publique - bâtiment administratif 1 - 2ème étage - rue du commandant Destreumeau - Papeete ;

— au secrétariat de la circonscription administrative des îles Sous-le-Vent - Uturoa - Raiatea.

Tous les dossiers d'inscription doivent être adressés au secrétariat de la circonscription administrative territoriale des îles Sous-le-Vent - Uturoa - Raiatea.

*Clôture des inscriptions : Vendredi 3 octobre 1986 à 15 h.
Centre d'examen : Uturoa - Raiatea.*

Fait à Papeete, le 16 septembre 1986.

Pour le ministre et par délégation :

*Le chef du service du personnel
et de la fonction publique,*

J-P GALENON.

AVIS DE CONCOURS N° 4 MEL/PEL/SAA

Le service de l'administration des archipels recrute un (e) secrétaire d'administration relevant de la 2ème catégorie de la convention collective des agents non fonctionnaires de l'administration.

CONDITIONS REQUISES :

- être titulaire du BAC (G1 de préférence) ;
- justifier de cinq ans de résidence sur le territoire.

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés soit :

— au service du personnel et de la fonction publique - bâtiment administratif 1 - 2ème étage - rue du commandant Destreumeau - Papeete ;

— au secrétariat de la circonscription administrative des îles Sous-le-Vent - Uturoa - Raiatea.

Tous les dossiers d'inscription doivent être adressés au secrétariat de la circonscription administrative territoriale des îles Sous-le-Vent - Uturoa - Raiatea.

*Clôture des inscriptions : Vendredi 3 octobre 1986 à 15 h.
Centre d'examen : Uturoa - Raiatea.*

Fait à Papeete, le 16 septembre 1986.

Pour le ministre et par délégation :

*Le chef du service du personnel
et de la fonction publique,*

J-P GALENON.

AVIS DE CONCOURS N° 9 MEL/PEL/ENV

Le service de la délégation à l'environnement recrute un écologiste spécialisé en milieu marin relevant de la 1ère catégorie de la convention collective des agents non fonctionnaires de l'administration.

Cet agent sera chargé de la section étude et gestion de l'environnement, responsable du programme d'observation et de surveillance des eaux côtières.

CONDITIONS REQUISES :

- être titulaire du DEA d'écologie ;
- une expérience de terrain et de travail en équipe serait souhaitable ;
- justifier de cinq ans de résidence.

Les candidats doivent se présenter au service du personnel et de la fonction publique - bâtiment administratif 1 - 2ème étage - rue du commandant Destreumeau - Papeete, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Clôture des inscriptions : Vendredi 3 octobre 1986 à 15 h.

Fait à Papeete, le 16 septembre 1986.

Pour le ministre et par délégation :

*Le chef du service du personnel
et de la fonction publique,*

J-P GALENON.